
Projet: HSS - Réfection toiture et tunnel aile R et N
N/Référence: ON.18.941
Objet: Réunion de chantier n° 04
Endroit: HSS, local E2-03
Date: Le jeudi, 27 septembre 2018

PRÉSENCES

François Sage	Technicien	ONICO architecture
David Robert	Conseiller en bâtiment	CHU de Québec
Jérôme Grégoire-Lévesque	Chargé de projet	Dalcon inc
Jean Roy	Chef de service OB	CHU
Mario Pouliot	Surveillant structure	WSP

DISTRIBUTION DES DOCUMENTS

François Sage	ONICO architecture	f.sage@onico.ca
Karl Loeffler	ONICO architecture	k.loeffler@onico.ca
David Robert	CHU de Québec	David.robert@chudequebec.ca
Martine Ostiguy	CHU de Québec	Martine.ostiguy@chudequebec.ca
Carl Michaud	CHU de Québec	Carl.Michaud@chudequebec.ca
David Côté	CHU de Québec	david.cote@chudequebec.ca
Jean Roy	CHU de québec	Jean.roy@chudequebec.ca
Jérôme Grégoire-Lévesque	Dalcon inc	jglevesque@dalcon-inc.com
Louis Thomassin	Dalcon inc	lthomassin@dalcon-inc.com
Philippe Bernard	WSP	Philippe.Bernard@wsp.com
Samuel Boudreault	LGT	s.boudreault@lgt.ws
Mario Pouliot	WSP	Mario.pouliot@wsp.com

	ACTION PAR OU REMARQUES
3.1.1 <u>COORDONNÉES DES INTERVENANTS AU CHANTIER</u>	TOUS
<p>.4 <u>WSP</u> Mario Pouliot, technicien sénior 1125 Boulevard Lebourgneuf #300, Québec, QC G2K 0J2 Tél : 581-814-6020 Cell : 418-930-2120 Courriel : Mario.Pouliot@wsp.com</p>	Réglé
<p>.5 <u>LGT</u> Samuel Boudreault 1000, route de l'Église, bureau 130, Québec (Québec) G1V 3V9 Tél : 418-651-3001 poste 137 Cell : 418-609-1273 Courriel : s.boudreault@lgt.ws</p>	Réglé
<p>.6 <u>LABORATOIRE</u> (À VENIR)</p>	CHU
3.1.3 <u>DOCUMENTS ADMINISTRATIFS</u>	
<p>.1 Le contrat entre le propriétaire et l'entrepreneur est en préparation. La lettre d'intention a déjà été soumise. Contrat reçu, vérification en cours.</p>	Dalcon
3.1.4 <u>ÉCHÉANCIER</u>	
<p>.1 Un échéancier doit être fourni par l'entrepreneur d'ici la prochaine réunion de chantier. À suivre (en train de se finaliser) Demain Reçu lors de la réunion. Une semaine a été perdue pour la décontamination.</p>	Dalcon
<p>.2 La date de début du chantier contractuel 16 août et la date de fin des travaux sont prévues à la fin novembre. La mobilisation est prévue aux alentours du 16 août. Réglé. Le chemin de contournement sera mis en service demain</p>	Dalcon
<p>.4 <u>Travaux à venir :</u> -excavation E + dalle à démolir aile R vers N -Travaux de solinage aile R : charpenterie -Démolition cloison (Architecture) -Coffrage zone aile N -Dalle : 42 18 octobre date visée (Structurale) -couler mur du tunnel (semelle/amature/coffrage mur) -Couler mur N -Coffrage possible de la dalle -Travaux de toiture aile R ; sous-couche -Charpenterie toiture N</p>	

	ACTION PAR OU REMARQUES
<p>3.1.5 <u>SÉCURITÉ</u></p> <p>.3 Numéros d'urgences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrepreneur : Surintendant (à venir) et Jérôme G.-Lévesque 418-953-7310 ▪ Client : M David Robert ▪ ONICO : M. François Sage ▪ WSP : M. Philippe Bernard ▪ LGT : M. Guy Aylwin-Samuel Boudreault : 418-609-1273 ▪ Sécurité (urgence au CHU) : 418-525-4444 87616 	Réglé
<p>3.1.6 <u>ORGANISATION DE CHANTIER</u></p> <p>.8 Pour toutes coupures (eau, électricité, gaz) veuillez avertir le client au moins une (1) semaine à l'avance.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les coupures seront indiquées à l'échéancier • Coupure de gaz : Planifier après 15h00. (reste seulement la coupure pour remettre l'électricité) <p>.14 L'entrepreneur devra effectuer une prise de photos avant le début du chantier et les remettre au client, Réglé. Envoi à suivre</p>	Dalcon
<p>3.1.7 <u>RÉCUPÉRATION DE MATÉRIAUX ET DÉMANTÈLEMENT PAR LE PROPRIÉTAIRE</u></p> <p>.1 Le propriétaire a démantelé tous les équipements nécessaires pour l'exécution des travaux. Si certains éléments nécessitent d'être démantelé, l'entrepreneur est responsable d'en aviser le client pour qu'il puisse l'effectuer. (unité de ventilation, balançoire, matériaux sous-sol, étaielement et tout ce que se retrouve au plan) Il faut vider les matériaux au RDC de l'aile N – À suivre</p>	Réglé
<p>3.1.8 <u>PROCÉDURE DU SUIVI DES DESSINS D'ATELIERS</u></p> <p>.1 Les listes de dessins d'atelier en architecture et en ingénierie à fournir seront transmises par les professionnels. Réglé pour les ingénieurs à suivre en architecture</p> <p>.2 L'entrepreneur transmettra aux professionnels la ventilation des coûts qui servira à la demande de paiement. À Suivre</p> <p>.4 Les dénonciations et les quittances doivent être transmises à M. David Robert. Une coordination sera requise avec l'entrepreneur et le client afin d'en assurer un bon suivi. Le suivi sera fait également en réunion</p>	ONICO Réglé CHU/DALCON

	ACTION PAR OU REMARQUES
3.1.13 VARIA	
<p>.10 Demande de changement à venir: - Porte directive A-01 à positionner (fait durant la visite) - Décontamination : En attente du rapport de recommandation de Englobe - Couleur du ventilateur : standard ? (en attente des standards)</p>	Réglé
<p>.11 Toiture : - Débord de toit; remplacer les soliveaux pourris aile N - Blocage du solin de cuivre dans l'aile R - Proposition de solin (2) morceaux aile N et R (reçu) -Aérateur de toit à déplacer -Cheminée : monter membrane sur chemin -Coller membrane sur montée mécanique -Évent de 30'' tel que l'existant</p>	Réglé ONICO Dalton
4.4.1 AILE N	
.1 Changer le polythène de côté afin de donner accès au client	Dalton
4.4.2 STRUCTURE	
.1 6''sous la semelle, nous arrivons sur le roc : est-ce qu'il faut casser le roc? Visite à faire	WSP
.2 Le minimum de matériel sous la dalle et le dessus de la semelle c'est 200mm qui est demandé par WSP	Réglé
4.4.3 MEMBRANE/FONDATION	
.1 Membrane A et E sur existant non prévue. Est-ce qu'il faut l'enlever?	ONICO
.2 Terre contaminée : à valider par Englobe	
4.4.4 RÉUNION DE CHANTIER	
.1 La prochaine réunion aura lieu le 11 octobre à 13h30, local G2-32.	TOUS

Préparé par : François Sage, tech.

**Si ce rapport n'est pas conforme à vos notes sur cette réunion ou si vous trouvez des erreurs ou omissions, veuillez nous en aviser au plus tard 5 jours après la réception du document, sinon ce texte sera considéré comme exact.*